

AMÉNAGEMENT

Site de l'École d'état-major :
un nouveau quartier prend vie

Page 2

POLITIQUE DE LA VILLE

Les centres municipaux élargissent
leur action aux adolescents

Page 5

JEUNESSE

Carnaval des enfants
Mercredi 27 mars

Page 7



www.compiegne.fr

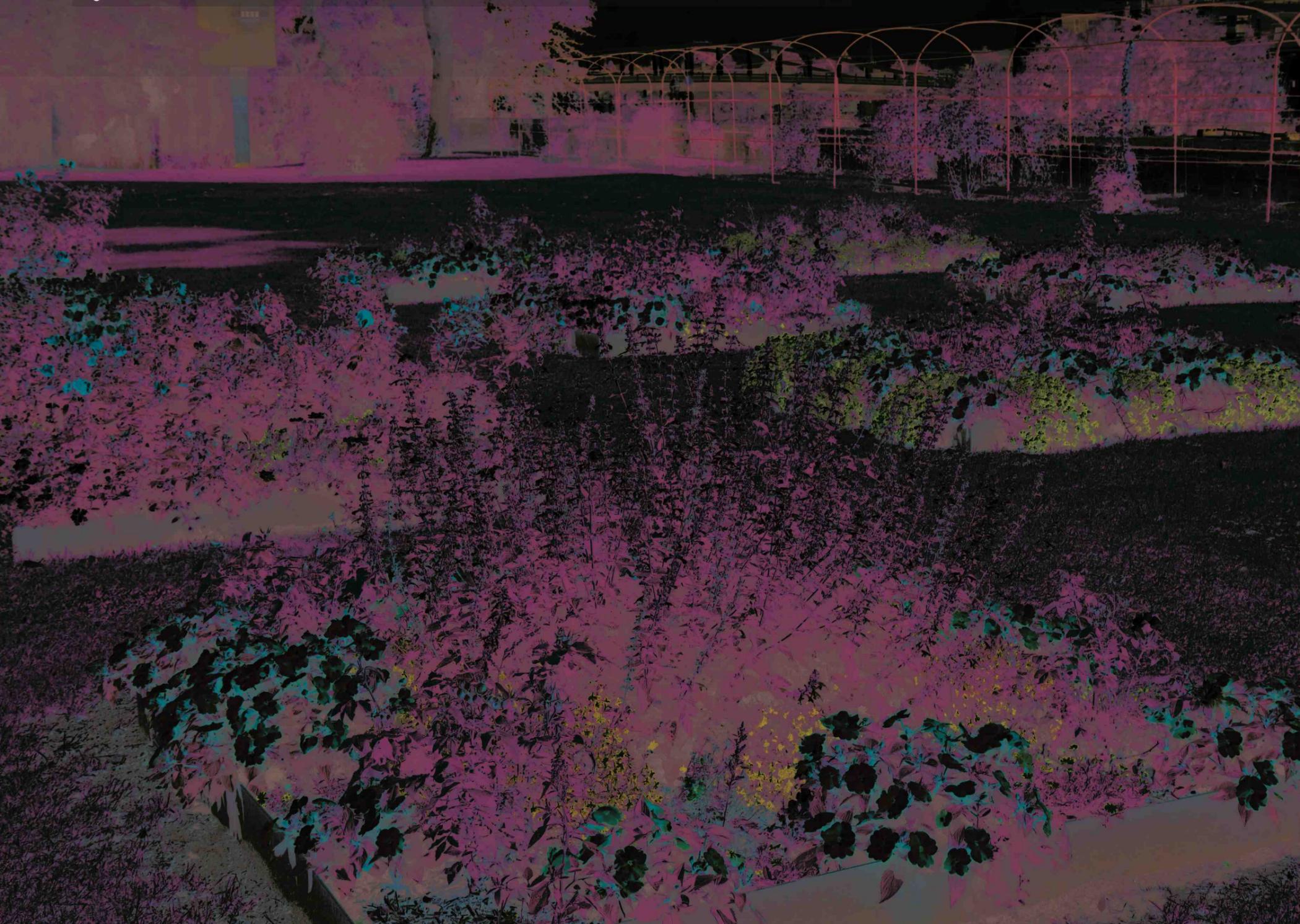
COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

MARS 2019 - N°372 - www.compiegne.fr

Label 4^e fleur : dernière ligne droite !

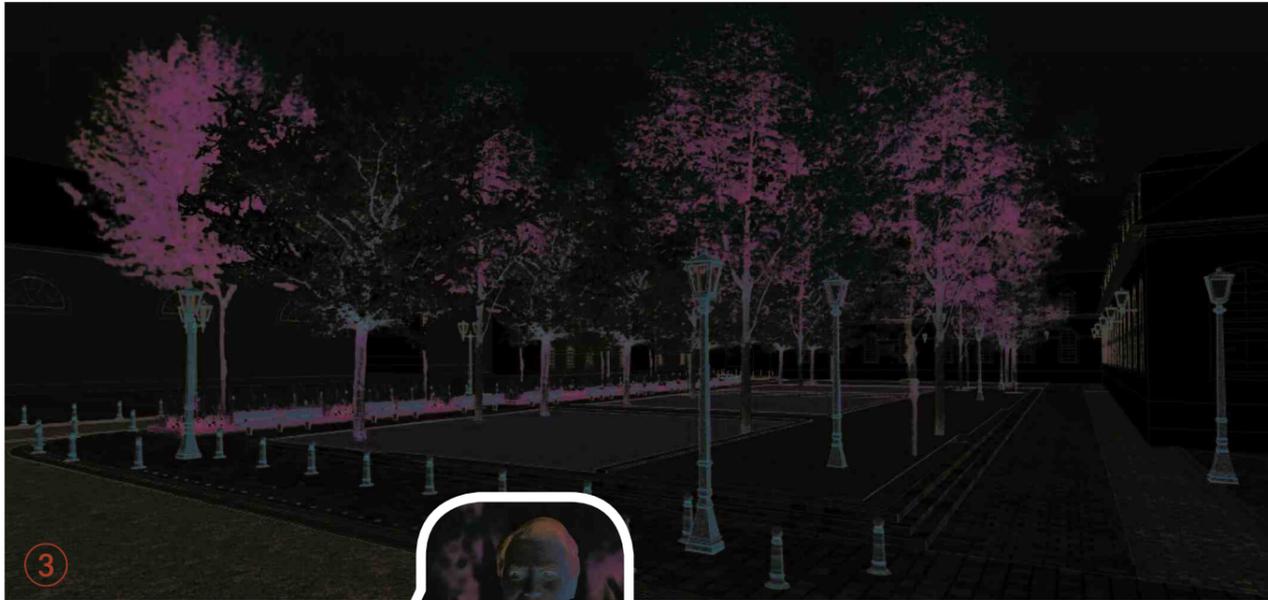
Pages 8 & 9



AMÉNAGEMENT

Site de l'Ecole d'état-major : un nouveau quartier prend vie

Lancé en 2015, l'important projet de transformation du site de l'ex Ecole d'état-major se poursuit. Ce nouveau quartier en plein cœur de Compiègne accueillera à terme près de 300 logements, 5000 m² de surfaces à vocations tertiaire et commerciale mais aussi des équipements culturels et sportifs, dans un site d'exception où il fera bon vivre, flâner et se divertir.



La place d'armes sera végétalisée et offrira un espace de détente au centre du nouveau quartier.



L'Agglomération de la Région de Compiègne vient de vendre l'ancienne infirmerie, dernier bâtiment de ce site de 4,5 ha, à un cabinet d'avocats compiégnais. Cette vente s'inscrit dans la continuité du vaste chantier de requalification de l'ancienne Ecole d'état-major entrepris depuis 2015, et dont la réouverture se fera progressivement jusque fin 2020.

Il s'agit d'un projet ambitieux au sein d'un ensemble architectural unique situé entre l'Oise et le Palais de Compiègne, qui proposera, on peut d'ores et déjà l'imaginer, un lieu de vie de qualité à deux pas du centre-ville.

Michel Foubert,
premier adjoint au maire chargé de l'urbanisme.

Cour d'honneur : les premiers résidents ont pris possession des lieux

① « La résidence des Lucarnes », située à gauche de la cour d'honneur en entrant depuis le cours Guynemer, a été inaugurée fin décembre. Entièrement réhabilité, le bâtiment accueille depuis plusieurs mois, au rez-de-chaussée et 1^{er} étage, des professions médicales et paramédicales : podologue, ostéopathe, laboratoire d'analyses médicales et plus récemment un cabinet d'infirmières. Aux 2^e et dernier étages, huit appartements en duplex ont été réalisés et les premiers habitants ont, dès fin 2018, pris possession des lieux.

Dans la continuité de cette résidence, un autre bâtiment fait l'objet de travaux de rénovation. Il comportera des bureaux en rez-de-chaussée et huit autres appartements.

② A droite de l'entrée principale, l'immeuble d'environ 3 200 m² de surface de plancher est lui aussi en cours de réhabilitation. Il accueillera 1200 m² de bureaux destinés à la Société de projet du Canal Seine-Nord Europe.

Une brasserie, une pharmacie et des activités commerciales y prendront également place. Comme dans tous les bâtiments de la cour d'honneur, des logements sont prévus à l'étage.

③ Tandis que la place de Choiseul (à gauche) accueille désormais une cinquantaine de places de stationnement en surface, la place d'armes (à droite) également réhabilitée laisse déjà entrevoir la qualité des aménagements et du mobilier : zones pavées, lampadaires de style, bancs en bois, larges espaces végétalisés avec des parties enherbées et des arbres de haute taille. Les finitions de la cour d'honneur prévues au cours du 2^e semestre 2019 seront réalisées en fonction de la commercialisation et de la livraison des bâtiments situés dans ce périmètre.

Cour d'Eylau : la livraison des appartements se fera fin 2019

④ Située entre les rues du Jeu de Paume et de l'Arquebuse, la cour d'Eylau fait elle aussi l'objet d'une complète restructuration. Le projet immobilier comprend deux parties : la restauration des bâtiments existants avec la création de 87 logements et la construction de deux bâtiments neufs pour la réalisation de 48 logements, sur la partie sud de la cour. Ces nouveaux bâtiments, de même volume et à la même hauteur de faitage que les autres



Bureaux, activités commerciales et logements trouveront place au sein du bâtiment ADIM Nord Picardie - Sogea (Vinci Construction France).

aires, respecteront l'architecture du patrimoine existant et son environnement. Un parking de 137 places sera réalisé en sous-sol et un vaste espace de verdure propice à la promenade sera aménagé au centre de la cour.

Cour d'Orléans : un programme diversifié

⑤ Contrastant quelque peu avec la cour d'honneur plus minérale, la cour d'Orléans offrira une vue impressionnante sur une place végétale constituée d'allées bordées d'arbres rappelant le jardin des Carmélites, et d'un miroir d'eau.

79 logements de standing, en majorité de type T3, seront répartis dans l'ensemble des bâtiments de la cour d'Orléans. L'aile Est hébergera pour sa part une résidence seniors avec services haut de gamme, de 92 appartements. L'ancien mess des officiers accueillera le musée de la Figurine sur près de 1000m², ainsi que huit appartements avec terrasses privatives adossées au Théâtre Impérial dans les étages. Deux commerces dont un restaurant sont également prévus sur une surface de 400m² pour animer la place. Un parking de 116 places sera réalisé en sous-sol.

Un complexe sportif de qualité

Au cœur de ce quartier de centre-ville, l'ancien manège et le gymnase Bourcier ont été réaménagés en salles de sports (gymnases multi-disciplines, salle d'escalade, dojo, salle de danse,...) pour accueillir les élèves des différentes écoles de la Ville et les clubs sportifs de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

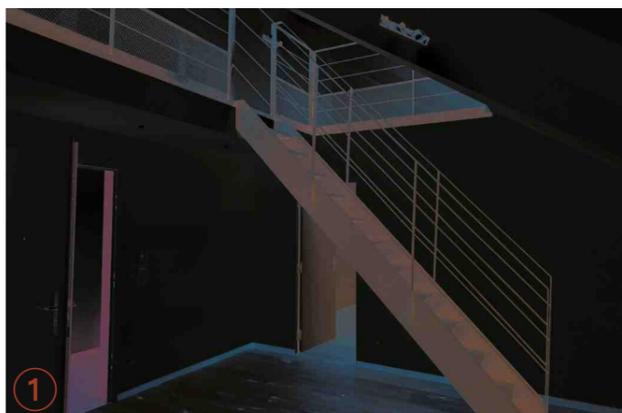
A proximité, une salle de boxe a été récemment aménagée dans un ancien préau, elle sera inaugurée le 16 mars prochain. Sur une surface de 500m², elle accueille dorénavant les adeptes de la boxe anglaise dans des locaux flambant neufs.

Un quartier ouvert sur la ville

En plus d'offrir un cadre prestigieux, ce nouveau quartier se veut aussi ouvert sur la ville. Une circulation naturelle se fera par l'entrée principale cours Guynemer et la rue royale qui traverse le quartier et dessert les différents cours du site, permettant ainsi de rejoindre d'un côté, la rue Othenin et de l'autre, la rue de l'Arquebuse. Trois nouvelles ouvertures seront créées : une ouverture en haut de la rue Othenin avec un accès par des escaliers, une autre rue Dame Segaude et une 3^e, face à la porte Chapelle. ■



La cour d'Orléans réhabilitée par la société Linckcity, abritera une résidence seniors, des logements, commerces et un équipement culturel.



Des appartements sont aménagés dans les étages de la résidence des Lucarnes, réhabilitée par un promoteur privé Dimitri Grudachev.



La cour d'Eylau, avec ses 135 appartements réalisés par la société Eiffage Immobilier, formera un ensemble architectural harmonieux.

Françoise Trousselle, adjointe au maire déléguée pour le centre-ville, lors de la pose de 1^{ère} pierre.

LES IMAGES DU MOIS



Le concert du Nouvel an donné par l'orchestre Col'Legno au Théâtre Impérial allie cette année musique et danse.



◀ **Le CFA municipal**
accueille chaque année 50 jeunes au sein des lycées Mireille Grenet. De nouveaux panneaux indiquent sa présence sur le site.

Inauguration des travaux de rénovation du réseau d'eau potable et de la chaussée ▶
rue de l'Amiral Wemyss.
Coût de l'opération : 320 000 €.



◀ **Les Lions Clubs de Compiègne** aident les classes ULIS de l'Institution Jean-Paul II. Un don de 9000 euros qui servira à la création d'espaces numérique et sensoriel.

Le CCAS ▶
s'engage aux côtés de la plateforme Halte Répét Oise Est pour soutenir et aider les aidants familiaux.

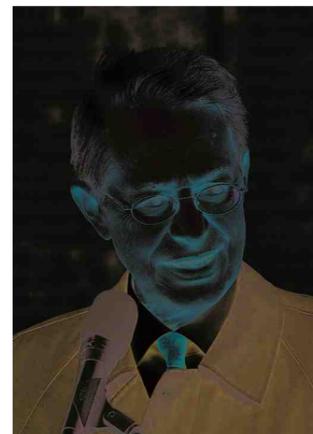


◀ Une charte officialisant le jumelage entre Compiègne et Jezzine au Liban est signée par Khalil Harfouche et Philippe Marini.

Le président de l'agglomération Philippe Marini ▶ prend, pour un an, la présidence du Pôle métropolitain de l'Oise.



Cap sur la 4^e fleur



C'est notre objectif du printemps : obtenir le label 4^e fleur pour la ville de Compiègne. Ce label est remis sous certains critères dont le fleurissement n'est finalement devenu qu'un élément parmi de nombreux autres essentiellement liés à la protection de l'environnement.

La diversité des milieux naturels qui nous entourent doit être préservée. Les actions de la Ville prennent des formes variées, des séances de sensibilisation au jardinage écologique à la plantation d'essences peu consommatrices d'eau par les équipes municipales, ou encore la distribution gratuite de pièges à frelons asiatiques sur Compiègne, action initiée par Arielle François. Nous apportons ainsi notre effort collectif et individuel à la sauvegarde de la biodiversité et ce bien au-delà des frontières géographiques de l'agglomération.

La protection de l'environnement a trop longtemps été considérée comme une contrainte bloquante et coûteuse. Aujourd'hui elle est vue comme un axe de développement économique et touristique. Le saviez-vous ? 85% du territoire de l'ARC sont constitués de terres agricoles, forestières et boisées, et de surfaces en eau. Le respect de ces paysages qui façonnent l'identité de notre territoire est une priorité touristique, aussi faut-il les protéger et pourquoi pas pousser la vertu jusqu'au bout et avoir pour objectif la mise en valeur de ces espaces naturels plutôt que leur simple conservation.

Chacun d'entre nous doit participer, dans ses gestes quotidiens, à la préservation de l'environnement. La collectivité montre l'exemple en n'utilisant plus de produits phytosanitaires depuis plusieurs années et en changeant son mode de gestion des espaces verts.

La protection de l'environnement n'est plus un enjeu mais une réalité, une opportunité. Soyons ambitieux !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

Soirée « Grand débat national »

Mercredi 13 mars 2019
20h • Salles Saint-Nicolas

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la Nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Philippe Marini, maire de Compiègne invite les Compiégnois à exprimer leurs attentes lors d'une réunion publique organisée mercredi 13 mars 2019 à 20h aux salles Saint-Nicolas. Venez donner votre avis et débattre des questions essentielles qui font votre quotidien et feront l'avenir de la France !

“Allô, Monsieur le Maire...”

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 18 mars 2019 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier exceptionnelle

Présentation des différentes orientations d'aménagement dans le cadre du Projet de renouvellement urbain ANRU II, pour les quartiers de La Victoire et des Maréchaux

• Vendredi 22 mars 2019 à 19h au restaurant scolaire Hélène Brault, 8 rue du Maréchal French.
(lire page 11)

Retrouvez "L'actu en images"
du compiégnais sur :
www.compiègne.fr

S O M M A I R E

AMÉNAGEMENT	P2	QUARTIERS	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
POLITIQUE DE LA VILLE.....	P5	ACTUALITÉ	P14
JEUNESSE/SOCIAL	P7	VIE PRATIQUE.....	P15
DOSSIER : 4 ^e FLEUR : DERNIÈRE LIGNE DROITE.....	P8 & 9	CULTURE	P16

FIRST SERVICE - RCS Toulouse 302 848 822 800 28 - Stylisme : www.harmony-textile.com

Les GRANDS JOURS!

Promotions exclusives sur les literies de grandes marques

DU 23/03 AU 20/04/19

Grand Litier ★
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

VOTRE SOLAIRE à la vue pour 1€ de plus*

*Pour tout achat d'une monture de Marque (1) et de 2 verres correcteurs blancs traités anti-reflets Gretalys.

NOS MARQUES

DutZ, NEW MEN, 41, lafont, Ynexe, EASYWAVE, VOGUE, Ray-Ban, XENITH, EMPORIO ARMANI, Dior, HENRY JULLIEN, LE TANNEUR, WHISTLER HILLS EYEWEAR, Art, Kentiel, BURBERRY, GR

OPTIQUE TOURNANT

42 BIS, RUE DE PARIS
60200 COMPIÈGNE
03 44 20 13 36
www.optique-tournant.fr
siteoptiquetournant@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h00

(1) Offre valable sur présentation de cette publicité, jusqu'au 31/05/2019, non cumulable avec toute autre remise, promotion ou forfait en cours, hors tiers payant et CMU. Voir conditions en magasin.

SANOFI

SANOFI,
UN LEADER MONDIAL DES SCIENCES DE LA VIE engagé pour prévenir, traiter les maladies et accompagner les populations à travers le monde.

Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiegne@sanofi.com

Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com

Intermarché

COMPIEGNE & MARGNY

PRODUCTEURS & COMMERCANTS

OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 9H À 12H30

Saviez-vous que nos Boulangers de métier pétrissent et cuisent sur place la baguette tradition et de nombreux pains spéciaux ? Maintenant, OUI!

POLITIQUE DE LA VILLE

Favoriser la réussite éducative dans les quartiers prioritaires : un enjeu majeur

Après la visite de l'Hôtel de Ville, les familles de la Plateforme de réussite éducative sont accueillies par Philippe Marini pour déguster une galette des rois géante grâce à Monsieur Neveu.



Après la visite de l'Hôtel de Ville, les familles de la Plateforme de réussite éducative sont accueillies par Philippe Marini pour déguster une galette des rois géante grâce à Monsieur Neveu.

La Plateforme de réussite éducative se positionne comme une passerelle, un levier qui vient en amont des parcours de soins existants (Centre médico-psycho-pédagogique, Centre médico-psychologique pour enfants,...) et dont les délais d'attente avoisinent souvent une année. Elle propose aussi un soutien aux parents en grandes difficultés (financières, éducatives) pour lutter contre le décrochage scolaire de leurs enfants et favoriser leur épanouissement.

Trois axes d'action

« La plateforme assure un suivi global autour de trois axes : aide éducative et soutien des parents, suivi avec les professionnels de santé, organisation de loisirs et de sorties parents-enfants »

souligne Sophie Schwarz, conseillère municipale déléguée pour le soutien scolaire.

Une prise en charge assurée grâce à des partenariats multiples

« Plusieurs organismes sont associés au dispositif. Centre Communal d'Action Sociale, Education Nationale, Service politique de la Ville, professionnels médicaux et paramédicaux, Maison des solidarités,... nous permettent de déceler les problèmes rencontrés par les familles et de leur proposer un accompagnement ». Problèmes de comportement de l'enfant, manque de concentration, difficultés de langage, de lecture, de compréhension, mauvaise estime de soi, difficultés scolaires et familiales,

problèmes de santé, inhibition, sont ainsi pris en compte tout comme le manque d'ouverture sur le monde extérieur.

Des partenariats ont également été établis avec différentes structures (associations locales, praticiens,...) pour assurer cet accompagnement éducatif et d'accès aux soins. Des ateliers sont ainsi mis en place avec des professionnels de santé (psychologue, orthophoniste, diététicien, psychomotricien), mais également autour de l'art-thérapie, de la relaxation, de la sophrologie, de la parentalité. Stages théâtre, lecture, web, musique, cuisine, escalade, de maîtrise corporelle et temporo-spatiale, de remédiation cognitive sont aussi au programme. Parents et enfants peuvent bénéficier de sorties culturelles en famille (quizz « Défi famille », Carnaval, Chasse aux trésors, fête de la Plateforme de réussite éducative, visites du Palais de Compiègne et de l'Hôtel de Ville, soirée au cirque, cérémonies du 14 juillet, du 11 novembre, Noël solidarité,...).

En 2019, il est envisagé de travailler sur des actions de prévention en matière de santé avec la mise en place d'ateliers animés par un diététicien autour de l'équilibre alimentaire et la promotion d'activités sportives (ateliers de yoga, projet piscine pour les jeunes



Atelier d'art thérapie.



Atelier de psychomotricité.

qui ne savent pas nager,...). Un point « écoute parents » ainsi que des ateliers parents-enfants de méthodologie d'aide aux devoirs ou sur la gestion de la colère et du stress devraient également voir le jour.

Un accompagnement qui peut aller jusqu'à 12 mois

Le temps de cet accompagnement est de 7 à 12 mois mais, dans la majorité des cas, les enfants sortent du parcours au bout d'un an.

Ce dispositif a été financé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires à hauteur de 83 000 euros en 2018, par le biais de subventions obtenues dans le cadre du Contrat de Ville. ■

Les centres municipaux élargissent leur action aux pré-ados et adolescents

Epanouissement des jeunes, prévention de la délinquance, mais aussi acquisition de connaissances, de savoir-faire par le développement des apprentissages, les actions mises en place auprès des adolescents au sein des centres municipaux de quartiers visent à mieux les accompagner au quotidien.

Jusqu'à présent, étaient principalement ciblés, au sein des quartiers Politique de la Ville, les enfants de 6 à 12 ans.

Depuis janvier, l'équipe d'animation des centres municipaux déploie ses compétences sur les six centres placés au cœur des quartiers prioritaires : Clos des Roses, La Victoire, Pampidou, Vivier Corax, Bellicart, Jean Moulin et étend ses actions aux adolescents. souligne Oumar Ba, adjoint au maire.

Lutter contre l'oisiveté des jeunes des quartiers

« L'oisiveté conduit souvent à des comportements à risques » explique l'élu, « c'est pour éviter ces dérives que nous accueillons désormais les jeunes âgés de 12 à 17 ans et leur proposons des activités de loisirs (circuit training et renforcement musculaire, piscine-patinoire, ateliers créatifs et musicaux, art urbain et

sorties culturelles, soirées thématiques avec projections vidéos suivies d'un débat), des séances d'initiation aux gestes de premiers secours, ou que nous menons des actions de sensibilisation pour lutter contre les conduites addictives ». Ces activités sont encadrées par les animateurs/éducateurs sportifs/médiateurs culturels. Elles ont lieu en soirée de 20h à 22h, dans les centres municipaux, les salles de sport ou au studio musical du quai du Clos des Roses. Pour y participer, il suffit de s'inscrire dans l'un des centres municipaux ou à : accueil.spv@mairie-compiegne.fr

Accompagner les jeunes dans leur réussite éducative

Un renforcement éducatif est mis en place en lien avec la CAF dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, sur quatre quartiers : Vivier Corax, Clos des Roses, La Victoire et l'Echarde. « Cet accompagnement vise à offrir l'appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ce dispositif contribue à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire ». Tous les mercredis après-midi, des cours



Le dispositif Génération Réussite permet d'accompagner les collégiens chaque mercredi après-midi.

de soutien sont organisés pour les collégiens et co-encadrés par les étudiants de l'UTC. Durant les vacances d'avril, des sessions de soutien sont programmées avec pour objectif, la réussite au Diplôme National du Brevet des collèges. Pour les futurs candidats au Baccalauréat, des sessions de soutien sont proposées chaque samedi après-midi à partir du mois de mars et un stage intensif sera organisé pendant les vacances de printemps. Ces séances ont lieu à la salle Dubillot.

Etre en lien direct avec les équipes éducatives

Deux dispositifs permettent aujourd'hui d'accompagner les collégiens et de leur donner les clefs de la réussite :
- Des liens étroits noués au fil des ans avec les établissements scolaires et impliquant les équipes éducatives et le service Politique de la Ville permettent un suivi et une meilleure coordination,
- Le dispositif Génération réussite permet aux jeunes issus des quartiers prioritaires ayant des capacités scolaires, de les renforcer grâce à un programme de soutien chaque mercredi après-midi, encadré par des étudiants de l'UTC. ■

1^{ÈRE} SOIRÉE DES TALENTS

Vendredi 8 mars

↳ Espace Jean Legendre

Au cours de cette soirée conviviale, une quinzaine de personnes issues des quartiers de Compiègne et aujourd'hui chefs d'entreprises, avocats, écrivains, journalistes, médecins, ingénieurs,... parrainera des jeunes des quartiers Politique de la Ville choisis pour leur exemplarité, leur réussite scolaire, leur implication dans la commune.

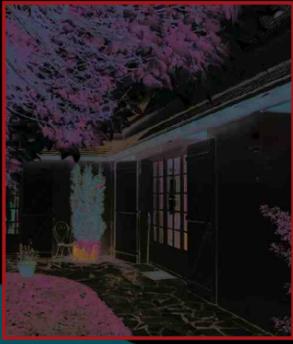
Chaque parrain prendra l'engagement d'accompagner un jeune Compiégnois et de partager son expérience pour lui donner toutes les chances de réussite.

Cette soirée sera aussi l'occasion pour le maire de Compiègne Philippe Marini et son adjoint Oumar Ba de remettre une médaille de la ville aux parrains.

Renseignements au 03 44 20 71 00

TRANSACTIONS

LOCATIONS

Notaire
Maitre Olivier BEAUVAIS
Maitre Cédric DEVRED

5 Bis, Rue du Dahomey
60200 COMPIÈGNE
TEL : 03 44 40 00 82

laurence.bouthors.60055@notaires.fr
www.beauvais-devred.notaires.fr

LE PLESSIS BRION
Village tous commerces, écoles. Maison indépendante de plain-pied de 4 pièces. Ss complet avec garage et chambre d'appoint. Séjour double et 2 chambres. Grenier aménageable. Terrain de 794 m²
DPE : F PRIX : 155 000 €

Honoraires de 5,44 % TTC à la charge de l'acquéreur. Soit 147 000 € hors honoraires.

CHOISY AU BAC
Bel environnement- proche forêt. Maison de village de caractère de 7 pièces. Sur un grand terrain paysager. Pièce de réception de 52 m². Confort de plain-pied. Garage - sous-sol
DPE : D PRIX : 355 000 €

Honoraires de 4,41 % TTC à la charge de l'acquéreur. Soit 340 000 € hors honoraires.

laurence.bouthors.60055@notaires.fr
www.beauvais-devred.notaires.fr

RECHERCHE QUALITE ACHETER

RESTAURANT

la Table d'Elisa

Repas de famille, événements familiaux, repas d'entreprise, buffet déjeunatoire ou dînatoire, soirée privée ...

"Salle séminaires (petits déjeuners d'affaires, journée d'études, réunions, rendez-vous privé, etc.)"

Menu dès 15,90 €

Nouvelle carte

HÔTEL DU NORD
*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

Logis WiFi GRATUIT

INSTITUTION JEAN-PAUL II COMPIÈGNE
www.jeanpaul2compiègne.fr



COMPIÈGNE
INSTITUTION Jean-Paul II

"Je crois en la jeunesse,"

ÉCOLE SAINTE-MARIE
ÉCOLE JEAN-PAUL II
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PORTES OUVERTES
SAMEDI 16 MARS 2019
DE 9H À 12H30

EXCLUSIVITÉ

COMPIÈGNE Réf. : F2590
À 3 minutes à pied GARE et CENTRE, STUDIO dans résidence récente exposé Ouest avec PARKING privé sécurisé. Entrée Séjour-chambre avec coin cuisine ouvrant sur balcon Ouest, salle de bains-wc, rangements. CALME et ENSOLEILLÉ.
Chauffage individuel.
Selon DPE coût élect. chauffage + eau + abonnements env. 431 €/an.
SUPERFICIE L.C. 27,90 m² + balcon 3,45 m².
CHARGES courantes/an 346 €.
COPROPRIÉTÉ 98 lots principaux.
NET VENDEUR 70 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 74 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/17

COMPIÈGNE Réf. : F2593
Quartier en cours de réhabilitation, VUE MAGNIFIQUE pour cet APPARTEMENT 3 Pièces spacieux et lumineux situé au dernier étage (ascenseur) avec BALCON. Entrée (vestiaire) séjour-salon ouvrant sur balcon, cuisine équipée avec cellier attenant, dégagement, chambre, wc, Sbaïns, dressing - CAVE. SUPERFICIE L.C. 66,64 m².
CHARGES courantes/an 1688 € (chauffage compris).
COPROPRIÉTÉ 154 lots principaux.
NET VENDEUR 90 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 94 800 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/49

COMPIÈGNE - Centre et Gare Réf. : F2567
Au CALME, APPARTEMENT 2 Pièces BALCON, PARKING privé sécurisé dans résidence 1994 bon standing. Entrée (rangement), séjour ouvrant sur loggia sud-ouest, cuisine aménagée, chambre (rangement), SDB-wc.
PARKING PRIVATIF intérieur résidence.
Chauffage individuel électrique.
SUPERFICIE L.C. 41,01 m² + balcon.
CHARGES courantes/an 529,95 €.
COPROPRIÉTÉ 204 lots dont 98 lots principaux.
NET VENDEUR 110 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 114 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/17

COMPIÈGNE - Près tous commerces Réf. : F2594
APPARTEMENT 3 Pièces spacieux. Entrée (rangement) séjour double, cuisine équipée, cellier, dégagement, chambre, salle de bains, wc indpts, CAVE. Faibles charges - Sans travaux.
PEUT CONVENIR pour USAGE PROFESSIONNEL.
Chauffage central collectif.
SUPERFICIE L.C. 63,06 m².
CHARGES courantes/an 1286 € (chauffage eau inclus).
COPROPRIÉTÉ 62 lots principaux.
NET VENDEUR 120 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 124 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : F/61,9

COMPIÈGNE Réf. : F2624
APPARTEMENT 2 Pièces avec BALCON, 3^{ème} étage (asc) et PARKING privatif dans résidence sécurisée de BON STANDING. Entrée vestiaire, séjour (gd rang) ouvrant sur balcon, cuisine, chambre, salle de bains, wc indépendant.
Chauffage individuel.
SUPERFICIE L.C. 46, 48 m².
CHARGES courantes/an 900 €.
COPROPRIÉTÉ 78 lots principaux.
NET VENDEUR 120 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 124 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/15

COMPIÈGNE - Résidentiel Réf. : F2618
APPARTEMENT 3 PIECES traversant EOuest, 3^{ème} dernier étage. PARKING PRIVÉ - CAVE. Entrée séjour, cuisine équipée, cellier attenant, 2 chambres (placard et dressing aménagés), salle de bains (fenêtre), wc indpts. TRÈS LUMINEUX, SANS VIS-à-VIS.
RÉNOVATION TOTALE D'EXCELLENTE FACTURE (élect plomb sanit radiat fenêtres portes).
SUPERFICIE L.C. 64,74 m² (belle hauteur sous plafond).
CHARGES courantes/an 2646 € (chauffage eau inclus).
COPROPRIÉTÉ 39 lots principaux.
NET VENDEUR 134 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,62% TTC 5 000 €
PRIX DE VENTE HAI 139 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : F/63

À l'OUEST de COMPIÈGNE (15 min) Réf. : F2632
À 10 minutes de l'entrée A1 dans petit village au calme, PAVILLON 1980 à rénover élevé sur 616 m² clos offrant sur 108 m² habitables de plain-pied : entrée séjour-salon, cuisine, chambre, salle de bains, wc indpts. À l'étage : palier 2 chambres, bureau, wc.
Chauffage électrique (Coût élect. /an tout inclus environ 1780 €).
NET VENDEUR 143 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,5% TTC 5 000 €
PRIX DE VENTE HAI 148 000 €
D.P.E : F - G.E.S. : C/20

COMPIÈGNE Près forêt Réf. : F2628
APPARTEMENT avec balcon, 5 Pièces, parqueté, traversant 3^{ème} dernier étage, SOuest. Entrée séjour ouvrant sur balcon S/O, cuisine équipée, cellier attenant, wc indpts, dégagement, 3 chambres avec placards, SDB (fenêtre), rangements.
CAVE - SANS VIS-à-VIS.
AU CALME SPACIEUX et TRÈS LUMINEUX.
SUPERFICIE L.C. 95,33 m² + balcon.
CHARGES courantes/an 3 495 € (eau fde chde, chauffage).
COPROPRIÉTÉ 74 lots principaux.
NET VENDEUR 160 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 6 400 €
PRIX DE VENTE HAI 166 400 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/52

COMPIÈGNE Centre à 600 m de la gare Réf. : F2600
Dans petit immeuble bourgeois début XX^e, APPARTEMENT traversant parqueté 6 Pièces, 3^{ème} dernier étage. Entrée, salle à manger, cuisine intégrée, salon, 2 chbrs dont 1 avec lavabo, dressing-Repos, bureau, SDB. Petit grenier - Cave 12 m². Enormément de charme : parquets d'époque, cheminées. CONFORTABLE, SPACIEUX, LUMINEUX, BELLE VUE.
Chauffage Central individuel gaz.
SUPERFICIE L.C. 92,11m² L.C (100 m² au sol).
CHARGES courantes annuelles 1342,50 €.
COPROPRIÉTÉ 7 lots.
NET VENDEUR 220 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,64% TTC 8 000 €
PRIX DE VENTE HAI 228 000 €
D.P.E : E - G.E.S. : E/54

COMPIÈGNE à 12 minutes Réf. : F2595
BEAU PAVILLON traditionnel élevé sur 1200 m². Il comprend : Sous-sol total Rez-de-jardin : entrée vestiaire, salon-séjour en L (conduit cheminée) traversant ouvrant sur deux terrasses NE/SO, cuisine ouverte équipée, salle d'eau, wc indpts. À l'étage : 3 belles chambres avec placards, salle de bains-wc - dble vitrée - VMC - SANS TRAVAUX. De beaux espaces, au calme, sans vis-à-vis.
Chauffage central gaz BT°.
NET VENDEUR 272 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,68% TTC 10 000 €
PRIX DE VENTE HAI 282 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/42



à 2% d'honoraires seulement !*

*4800 € TTC jusqu'à 120 000 €

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64
compiègne@4immobilier.com

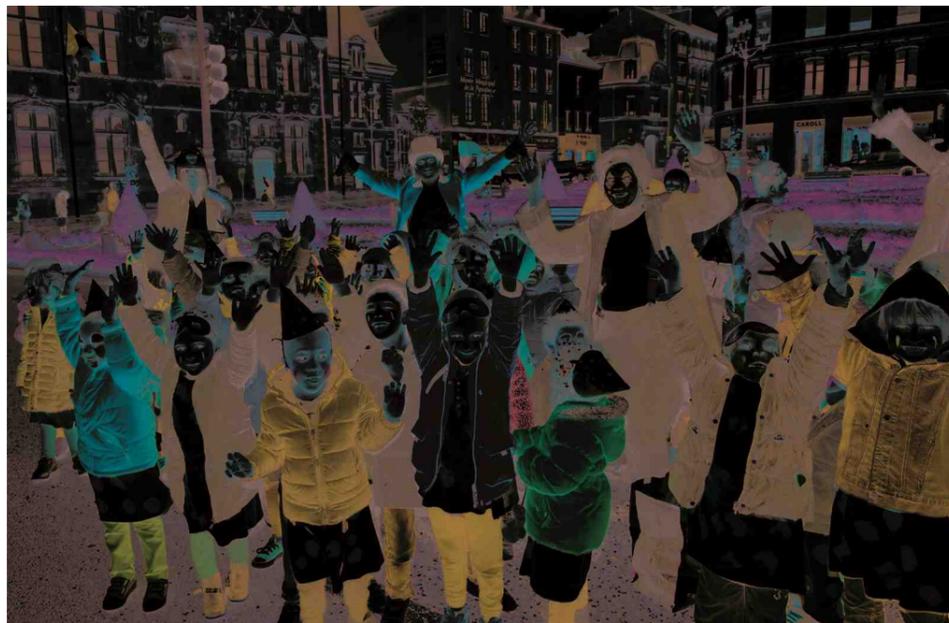


www.4immobilier.com

JEUNESSE / SOCIAL

Carnaval des enfants : devenez une star de cinéma !

Le carnaval des enfants aura lieu le mercredi 27 mars. Cette année, les petits Compiégnois sont invités à déambuler dans les rues de la ville sur le thème du cinéma, sous l'impulsion d'Etienne Diot, conseiller municipal délégué.



Ils pourront incarner les personnages les plus célèbres du cinéma ou se glisser dans la peau de leur star préférée. Et comme un déguisement de célébrité nécessite un sans-faute, il ne faudra surtout pas oublier quelques accessoires : lunettes de stars, épée de Dark Vador, baguette magique d'Harry Potter, déguisement de pirate, masque de Spiderman, de Batman ou tenue de Princesse,...

Ce sera aussi l'occasion pour les Compiégnois de « dérouler le tapis rouge » sous des applaudissements nourris, lors du défilé dans les rues de la ville.

Tous les enfants de Compiègne et des centres de loisirs des communes de l'agglomération, mais aussi les associations et clubs sportifs, sont les bienvenus !

Dès 14h30, rendez-vous à l'entrée du Parc de Songeons, rue d'Austerlitz. Venez nombreux rejoindre la parade qui sillonnera les rues de la ville.

Le joyeux défilé, accompagné de groupes musicaux, empruntera la rue d'Austerlitz, la place Saint-Clément, la rue Saint-Corneille, la rue et la place du Change, les rues de l'Etoile, Jean Legendre, la place de l'Hôtel de Ville, les rues Solferino, du Général Leclerc, du Grand Ferré, Jeanne d'Arc pour revenir rue d'Austerlitz (parcours susceptible d'être modifié en fonction des travaux de la place du Change).

Un goûter sera offert aux enfants à l'issue du défilé, au Parc de Songeons. Animations, musique et spectacle destinés aux plus petits y seront proposés après le défilé.

Les enfants non accompagnés pourront participer sous condition d'inscription. Retrouvez les informations dans le *Picantin* et sur le site : www.compiegne.fr

Renseignements par mail : etienne.diot@mairie-compiegne.fr ■

Trouver un job d'été, c'est maintenant !

Le service Politique de la Ville et le Bureau Information Jeunesse, en partenariat avec le CRIJ des Hauts de France, organisent une « Journée jobs d'été », mercredi 13 mars de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h au Centre de rencontres de la Victoire, rue Saint-Joseph à Compiègne.



CV en main, les jeunes Compiégnois pourront se rendre à cette journée avec l'espoir de décrocher l'un des nombreux jobs d'été proposés sur place par les entreprises et associations.

Accueil, animation, assurance, distribution, gestion, commerce, international, restauration, tourisme, agriculture, ... différents secteurs d'activités proposent des offres de jobs d'été et emplois saisonniers dans toute la France.

Plus qu'un speed dating entre les recruteurs et les jeunes, cette opération sera aussi l'occasion de découvrir des métiers, de participer à des ateliers CV et des ateliers coaching pour permettre de réussir les différents entretiens le jour J mais également à d'autres occasions, ou pourquoi pas de décrocher un contrat en alternance !

Renseignements auprès du BIJ : 03 44 20 71 31
Venez en bus, c'est gratuit : www.agglo-compiegne.fr/TIC.aspx ■

La Maternité de la Polyclinique Saint-Côme reçoit le label IHAB

La Maternité Saint-Côme vient de se voir décerner le label « Initiative Hôpital Ami des Bébé » (IHAB) avec les félicitations du jury. Ce label, lancé par l'OMS et l'UNICEF, valorise la qualité d'accueil du nouveau-né et de ses parents. La Polyclinique Saint-Côme est le premier établissement de l'Oise à recevoir cette distinction qui n'a été décernée qu'à 37 établissements en France.

Ce label, c'est l'histoire de Paul qui est resté tout contre la peau de sa maman plusieurs heures après avoir vu le jour. Ce label, c'est l'histoire du papa de Zoé qui est resté auprès de sa femme et de sa fille pendant la naissance et les précieuses heures qui ont suivi la césarienne.



Cérémonie de remise du Label IHAB à la Mairie de Paris le 14 janvier dernier.

C'est l'histoire des parents de William qui ont reçu toutes les informations éclairées sur l'allaitement et le respect du rythme de leur bébé pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

C'est l'histoire des mamans de Paul, Zoé et William qui n'ont pas eu d'épisiotomie (moins de 1% en 2018 à Saint-Côme). C'est aussi l'histoire d'une équipe qui a une réflexion constante sur la pertinence de chaque geste enseigné et pratiqué par habitude, avec pour objet un changement radical de culture : centrer les soins sur les patients. ■



Ils dansent pour la bonne cause

Les associations *On aime danser* & *Les Danseurs Compiégnois*, créées respectivement en 2007 et 2015, proposent aux amoureux de la danse de venir mensuellement s'adonner à leur passion favorite au Centre de Rencontres de la Victoire. Des moments de partage et de convivialité qui permettent parallèlement d'aider financièrement des associations caritatives.

En 2018, les 10 après-midi dansants organisés ont permis d'enregistrer 3700 entrées et de dégager un bénéfice de près de 14 000 euros. « En participant en grand nombre à ces après-midi dansants, Les « Danseurs du Cœur », ainsi rebaptisés par Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS, viennent en aide à différentes associations caritatives car tous les bénéfices sont redistribués » souligne le président Serge Pointin. En 2018, 8 000 € ont été reversés à l'association « Les Enfants au Singulier » qui s'occupe tout particulièrement des jeunes enfants handicapés du CAMSP de Compiègne/ Noyon, 1 700 € pour la recherche sur le cancer du sein, 2 076 € pour l'AFM Téléthon, 500 € pour la recherche sur le diabète, 500 € pour le Centre Theillou situé à Compiègne et 1 100 € ont été remis à la petite Jeanne pour qu'elle puisse effectuer des examens médicaux en Belgique. « 2019 s'annonce sous les meilleurs auspices puisque les 636 entrées enregistrées le 13 janvier dernier ont déjà permis de verser 4 000 € dans la cagnotte réservée aux associations ».

Renseignements et réservations pour les après-midi dansants : 06 81 95 90 49 ou par mail : danseurs.compiégnois@gmail.com ■

RENTREE 2019-2020

Inscriptions scolaires

Pour l'inscription en première année de maternelle ou en CP des enfants domiciliés à Compiègne, les familles doivent se présenter au Service de la Vie scolaire avant le 26 avril 2019, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi – (fermé le jeudi matin) – au 2^e étage – Accueil de l'ARC – Bureau 230. Il convient de se munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone, ...) de moins de trois mois.

En cas de séparation des parents, le jugement du Tribunal notifiant la garde de l'enfant devra être fourni.

Inscriptions dans les cantines

Les dossiers de pré-inscription pour l'année 2019/2020 qui ont été distribués aux familles via les établissements scolaires, doivent être retournés à l'école de votre enfant avant le 25 mars 2019. ■

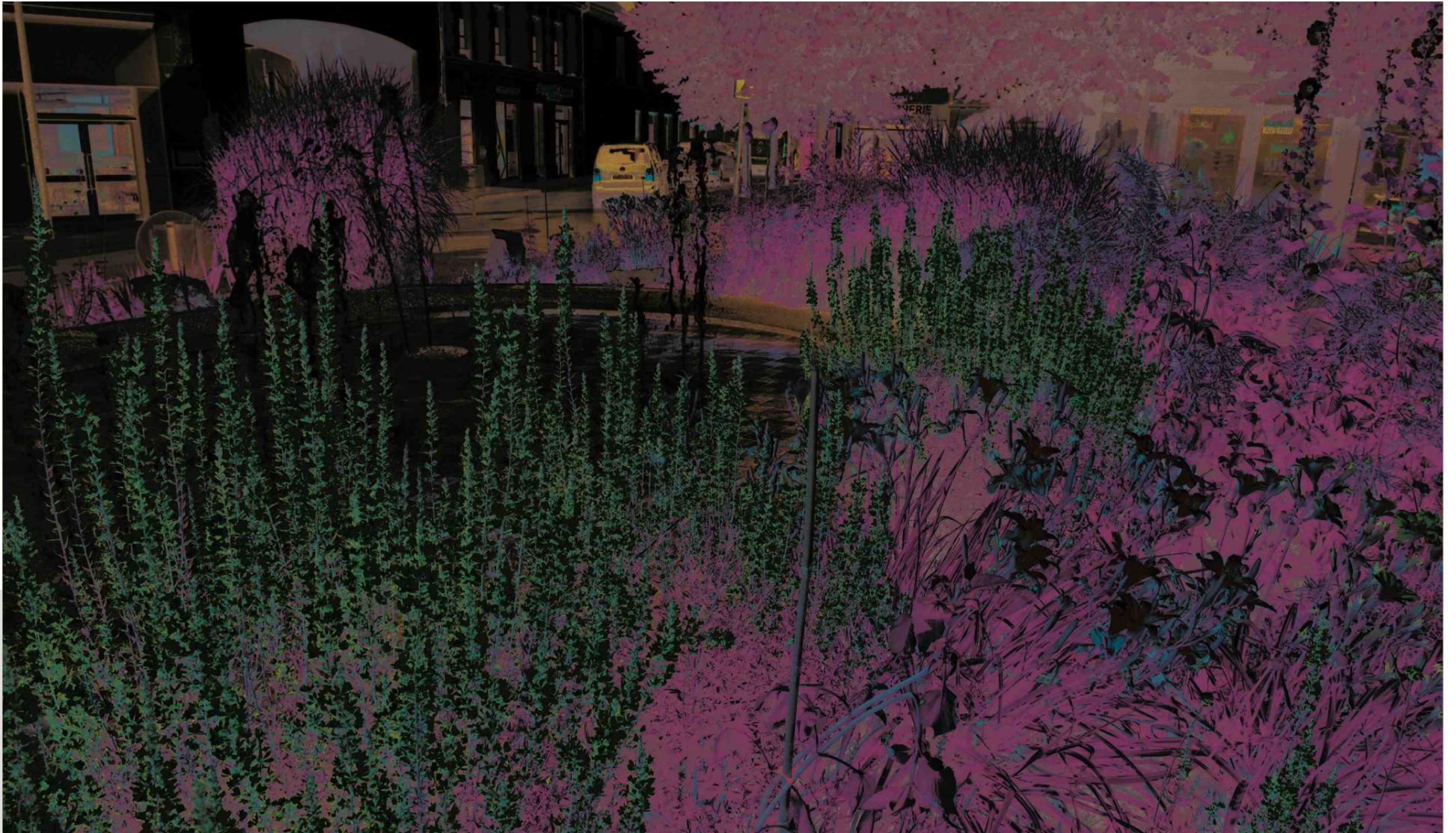
Ecoles privées hors contrat

➔ **Groupe scolaire Don Bosco**
17 rue du Four Saint-Jacques à Compiègne. Tél. : 06 61 51 95 83

➔ **Ecole Montessori Saint-Michel Archange**
3 rue du Four Saint-Jacques à Compiègne. Tél. : 03 44 09 52 65

➔ **Le Cours La Traverse, Ecole du réseau Espérance Banlieues**
37 bis, quai du Clos des Roses à Compiègne. Tél. : 07 78 26 42 62

➔ **Open World,**
École internationale, avenue de Grande Bretagne (ancienne école Guynemer) et à la Faisanderie à Compiègne. A compter de septembre 2019. Tél. 06 80 17 11 35



Objectif 2019 : répondre aux critères d'exigence du label des « Villes et villages fleuris » pour pouvoir prétendre à l'obtention de la 4^e fleur.

Label 4^e Fleur : dernière ligne droite !

Les services Espaces verts, Propreté urbaine et Voirie de la Ville de Compiègne sont dans les starting-blocks avant le passage du jury prévu entre fin juin et début septembre 2019. Plus que quelques mois en effet avant de parfaire l'aménagement des espaces publics de la ville, tout en tenant compte des contraintes liées au Plan de gestion différenciée, un dispositif mis en œuvre pour répondre à l'interdiction légale d'utiliser des produits phytosanitaires.

Les 60 critères de la grille d'évaluation du Label national des Villes et Villages fleuris pour l'obtention de la 4^e fleur sont stricts. Si la diversité du patrimoine végétal et la qualité d'aménagement des espaces verts et fleuris entrent pour 25% dans la note finale, le champ d'action du label est beaucoup plus large. Figurent aussi au premier plan les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les dispositions prises pour valoriser les espaces publics (espaces verts, voiries, propreté urbaine, mise en valeur du patrimoine bâti,...), la stratégie et la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune. Autant de paramètres pour lesquels la Ville de Compiègne et ses services se mobilisent depuis plusieurs mois en vue de l'obtention de la 4^e fleur, mais aussi pour offrir aux habitants et aux touristes un cadre de vie particulièrement agréable et respectueux de l'environnement.

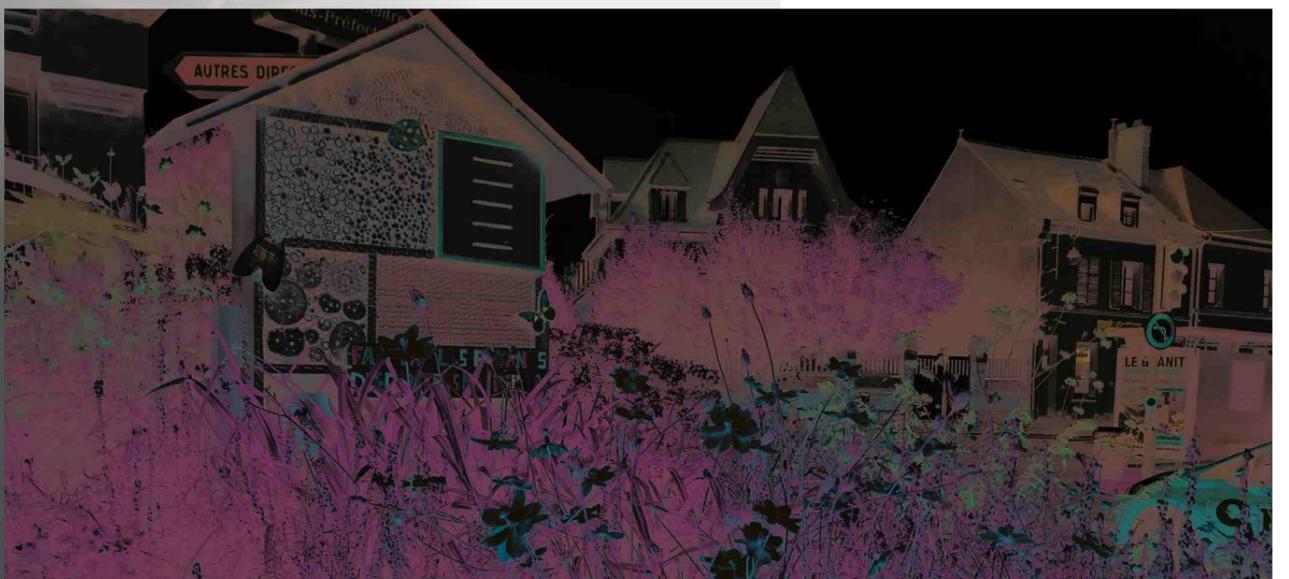
➤ « Zéro phyto » : un engagement total de la Ville

La Ville de Compiègne s'est engagée, en signant la charte d'entretien des espaces publics au niveau 5, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur l'ensemble de ses espaces publics, une démarche qui s'applique aussi pour les cimetières et terrains de sports.

Pourquoi un tel niveau d'engagement ?

Bannir les produits phytosanitaires qui sont toxiques, c'est :

- **Préserver la santé** des habitants et celle des agents d'entretien des espaces publics
- **Préserver la qualité de l'eau**. Les produits répandus sur les trottoirs, pavés, voiries, finissent en grande partie dans les cours d'eau ou dans la nappe phréatique.



Un abri pour insectes réalisé par les enfants des centres de loisirs, afin de sensibiliser les jeunes générations au respect de la biodiversité.

- Préserver la biodiversité et augmenter la résilience des écosystèmes. Insectes et oiseaux retrouvent en milieu urbain de quoi se nourrir (herbes folles, plantes mellifères,...), ce qui permet de préserver les équilibres de notre cadre de vie entre l'Oise et la forêt et participe au maintien du patrimoine naturel.

- Appliquer la loi qui depuis janvier 2017 impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (les particuliers sont également concernés par cette mesure depuis le 1^{er} janvier 2019).

Une gestion des espaces publics optimisée et cohérente

Après avoir réalisé un état des lieux complet de ses espaces publics, la Ville, accompagnée dans cette démarche par le bureau d'études Eco'Logic et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, a établi un Plan de gestion différenciée. Celui-ci donne des préconisations pour l'entretien des espaces en fonction de plusieurs critères : utilisation, situation, contraintes d'entretien, type de revêtement,... et permet une réorganisation et une optimisation du temps de travail des agents en fonction des objectifs de gestion de chacun des espaces.

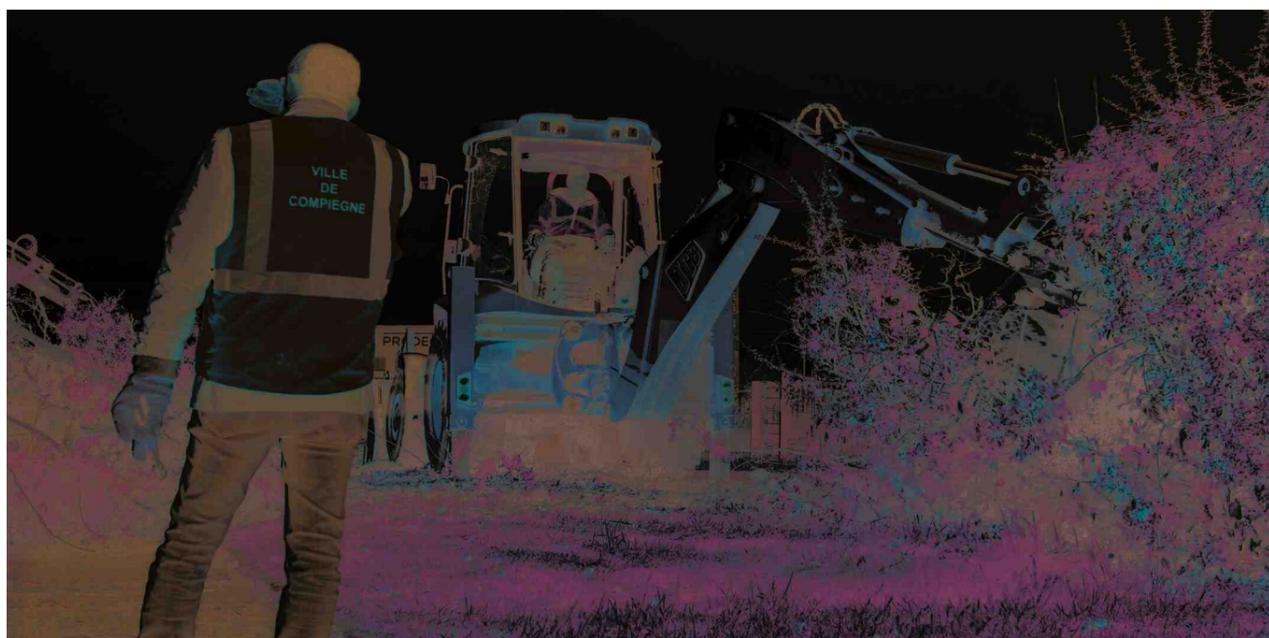
Le Plan de gestion différenciée trace les nouvelles orientations



« En ayant toujours à l'esprit l'identité de la Ville de Compiègne liée à la proximité de la forêt et de l'Oise, la gestion des espaces est désormais adaptée au cas par cas selon les types de surfaces. Un important travail de transversalité entre les services de la Ville a été réalisé. Le service Espaces verts mais aussi les services de la Voirie, de la Propreté urbaine et des sports sont engagés dans la démarche »
affirment Nicolas Leday et Arielle François, adjoints au maire.

Comme l'expliquent Denis Tondeur et Goeffrey Moscipan, responsables des espaces verts et des jardins à la Ville de Compiègne, « ce Plan de Gestion Différenciée se traduit par de nouvelles orientations dans la gestion des espaces :

- mettre en place un entretien différencié des surfaces enherbées en fonction des lieux, des usages, des fréquentations, de la sécurité, de l'accessibilité et des richesses écologiques, avec une cadence de tonte pouvant aller d'une fois par semaine à une fois par an,
- faire côtoyer des zones tondues avec des zones fauchées,



Les haies vieillissantes sont remplacées par des arbustes mellifères, propices à la biodiversité.

- enherber ou laisser s'enherber des surfaces minérales au lieu de les biner,
- diversifier au maximum la palette végétale tout en étant en harmonie avec les lieux pour créer une identité, embellir le patrimoine bâti, ou encore lutter contre les maladies et insectes ravageurs,
- privilégier les plantes pérennes aux plantes annuelles, effectuer des tailles douces et raisonnées sur les arbres afin de préserver leur santé,
- pailler systématiquement les massifs afin de limiter le désherbage, l'évaporation et enrichir le sol,
- valoriser les déchets verts,
- entretenir les allées des cimetières et les terrains de sport avec des solutions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires ».

A cela, s'ajoutent les aménagements réalisés par les services de la voirie et de l'aménagement urbain : réaménagement ponctuel de surfaces minérales ou dallées, reprise de joints de caniveaux, limitation de zones pavées, entretien du gravillonnage des allées piétonnes, reprise de peintures du mobilier urbain pour une plus grande uniformité et de la signalisation horizontale, réalisation de nouvelles voiries (Camp des Sablons, site de l'Ecole d'état-major) en lien avec le patrimoine bâti et naturel de la Ville de Compiègne. Ce sont autant d'actions qui contribuent à préserver un environnement naturel, bon pour notre santé, propice à favoriser la biodiversité, et qui répondent aux critères d'exigence du label national « Villes et villages fleuris » en vue de l'obtention de la 4^e fleur !

De nouvelles méthodes de travail sont adoptées

« Pour parvenir à ce résultat, il a fallu que les équipes changent leur façon de travailler et leur organisation. Certains agents se sont déjà appropriés ces nouvelles méthodes de travail. Des formations aux solutions alternatives et à la biodiversité seront également nécessaires car cette nouvelle gestion des espaces est une véritable

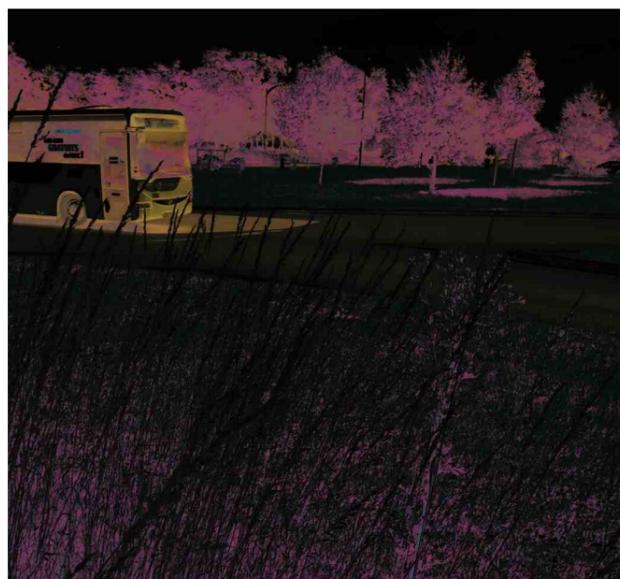
remise en cause, elle fait appel à plus de technicité » poursuivent Nicolas Leday et Arielle François. Avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui soutient financièrement la démarche, la Ville a aussi investi dans du matériel d'entretien plus moderne, alternatif à l'usage de produits phytosanitaires (matériel de désherbage thermique, débroussailleuses électriques,...).

Enfin, les équipes des espaces verts, de la voirie, de la propreté urbaine et du service des sports, toutes concernées par la démarche, travaillent désormais main dans la main pour gérer l'ensemble des surfaces. Ce travail permet une meilleure coordination entre les services et favorise une plus grande cohérence de l'aménagement paysager tout en privilégiant la mise en valeur du patrimoine.

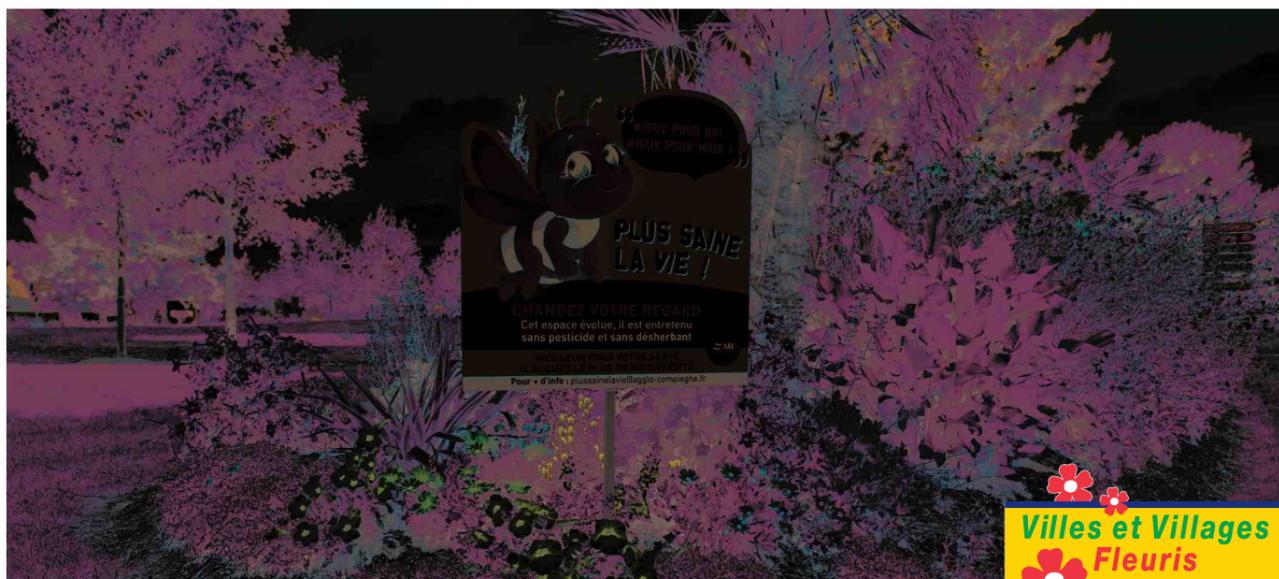
Un aménagement paysager plus respectueux de la nature

« Au-delà de la politique mise en œuvre pour préserver l'environnement et la biodiversité à travers une gestion raisonnée des espaces publics, un autre enjeu de taille est l'adhésion des habitants à ces changements » confie Arielle François. Depuis l'été dernier, herbes folles et plantes sauvages apparaissent sur les bas-côtés de la route, au pied de murets ou dans les allées pavées. Ces changements visibles de notre environnement urbain ont parfois du mal à être acceptés par la population qui se pose des questions : « que font les agents dédiés à l'entretien des espaces publics ?, pourquoi mon trottoir n'est-il plus aussi « propre » qu'avant ?, pourquoi certains arbustes et haies sont retirés ? ».

Pour mieux faire comprendre la démarche de la Ville de Compiègne et des communes de l'agglomération qui ont également adhéré au dispositif « zéro phyto », des actions de communication sont menées régulièrement. ■



Un entretien différencié des surfaces enherbées est mis en place.



Retrouvez Buzzy, notre abeille, sur les nouveaux espaces récemment aménagés !

La Canopée

NOUVEAU À
COMPIÈGNE
Les Sablons

APPARTEMENTS
NEUFS



VOUS ALLEZ AIMER VIVRE
ENTRE LA VILLE ET LA FORÊT
POUR HABITER OU INVESTIR

 **EIFFAGE**
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

**Service & appel
gratuits**

QUARTIERS

Réunion exceptionnelle pour les quartiers de la Victoire et des Maréchaux

Vendredi 22 mars à 19h – Restaurant scolaire Hélène Brault

Le Projet de renouvellement urbain ANRU II pour les quartiers de la Victoire et des Maréchaux entre dans une phase de concertation. Différentes orientations d'aménagement vous seront présentées lors d'une réunion publique le 22 mars prochain. Venez nombreux nous donner votre avis !

L'un des premiers objectifs de l'ANRU est de favoriser la diversification de l'offre de logements en introduisant une plus grande diversité d'habitat au sein des quartiers constitués en majorité de logements locatifs sociaux, pour privilégier une plus grande mixité sociale.

Cette diversification passe par plusieurs étapes :

➔ **Améliorer la qualité du parc de logements existant.** Un important travail de réhabilitation devra être engagé par les bailleurs sociaux sur 10 à 15 ans pour améliorer les conditions de confort (réhabilitation des façades mais aussi amélioration de l'isolation phonique et thermique des immeubles).

➔ **Construire de nouveaux logements** (petits immeubles, maisons individuelles, logements intermédiaires) permettant de réintroduire une variété architecturale et paysagère au sein du quartier et d'attirer de nouvelles

populations avec des niveaux de ressources diversifiés.

➔ **Travailler sur la sécurisation du quartier**, par la création de nouvelles voies traversantes permettant de mieux relier le quartier à son environnement et par la suppression de voies en impasse, propices aux trafics de drogue. Par exemple, le prolongement de la rue de l'Amiral Wemyss jusqu'à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny pourrait favoriser le lien entre le nord et le sud du quartier des Maréchaux et rendre plus visibles certains lieux.

➔ **Requalifier les espaces publics**, avec la création d'aires de jeux, d'espaces propices à la cohabitation inter-générationnelle,...

➔ **Conforter les équipements et services en place.** La réhabilitation de certaines structures comme le Centre de rencontres ou le centre commercial de la Victoire pourrait être envisagée.



Le parvis du centre commercial de la Victoire pourrait faire l'objet d'une réhabilitation.



La rue de l'Amiral Wemyss récemment rénovée pourrait être prolongée jusqu'à l'Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Cette réunion publique constitue un premier point d'étape dans la réflexion qui est actuellement menée.

Les orientations d'aménagement qui seront retenues à l'issue de ce débat, feront l'objet de négociations avec l'Etat qui est l'un des principaux financeurs du Projet de renouvellement urbain,

mais aussi avec la Région et le Département.

Vous vous sentez concernés par l'avenir de votre quartier, venez donner votre avis sur les orientations de ce Projet de renouvellement urbain, vendredi 22 mars à 19h au restaurant scolaire Hélène Brault, 8 rue du Maréchal French. ■

SCP LEFRANC & TAILLANDIER



SCP LEFRANC & TAILLANDIER
Tél : 03 44 38 65 00

17 rue Nationale
60610 LACROIX-SAINT-OUEN
lefranc-taillandier-verberie.notaires.fr



EN FORÊT DE COMPIÈGNE

Exceptionnel : à vendre prieuré de Sainte Périne du XII^{ème} siècle, en forêt de Compiègne à 9 Km de la ville impériale, site classé monument historique, de 330 m² habitables avec chapelle avec vitraux, logement et zone de réception sur 1,2 hectare clos.

Prix de présentation 490.000 € - 1^{ère} offre possible 400.000 €

Infos et inscriptions sur site : 36h-immobilier.com

Début de la vente : le 28 mars à 6h00, fin des offres le 29 mars à 18h00

Visites : 7,16 et 23 mars de 10h30 et 12h00

AU 7^{ème} ART

RESTAURANT

TENDANCE

BISTROT CHIC À COMPIÈGNE

Venez découvrir la cuisine de notre nouveau chef
Amine IFAKREN et sa brigade

Menu Formule Midi

Choix sur ardoise des suggestions du jour

Entrée + Plat ou Plat + Dessert 14,90€

Entrée + Plat + Dessert 18,90€

Bar à vin • Cocktails • Happy hours de 17h30 à 19h

Prestations

TABLÉE • SOIRÉE PRIVÉE • SÉMINAIRE

Nous sommes là pour vous !

VENEZ DÉGUSTER NOS PLATS FAITS MAISON

Lundi & Mardi de 10h00 à 14h30

Mercredi & Jeudi de 10h à 14h30 et de 17h30 à 23h

Vendredi & Samedi de 10h00 à 01h00

Dimanche fermeture hebdomadaire

1 bis place Saint-Jacques - 60200 Compiègne

(Anciennement Cinéma des Dianes)

Réservation : 03 44 86 39 42

LELIEVRE

P A R I S

La Société Lelièvre et toute son équipe vous invitent à venir profiter de leur **vente promotionnelle** de tissus d'ameublement haut de gamme.

Samedi 16 Mars 2019 de 8h à 18h
Dimanche 17 Mars 2019 de 13h à 18h

Plus de 300 références de tissus à partir de 7€
et des accessoires de décoration (coussins, plaids, rideaux...)

Dans la limite des stocks disponibles



Centre Logistique Lelièvre

ZAC de Mercières
Zone 3 (face à l'hôpital)
Avenue H. Adnot - 60200 Compiègne

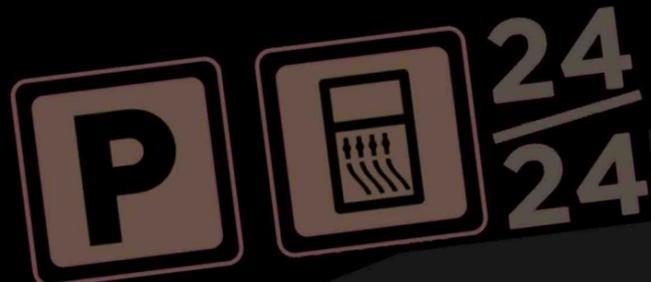
Auchan

VOTRE SUPERMARCHÉ DE PROXIMITÉ

Ouvert
du lundi au samedi
de 8h30 à 21h00
et le dimanche
de 9h00 à 12h45

- **Poissonnerie**
- **Boucherie**
- **Charcuterie**
- **Fromagerie**
- **Primeur**

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76 € d'achat*



*Voir conditions en magasin

www.auchan.fr

Tél. : 03 44 86 03 06
47/49, rue ND de Bon Secours

COMPIÈGNE

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Deux nouveautés



La volonté de la Ville de Compiègne d'aider toujours les associations et permettre ainsi leur bon développement, est encore une fois vérifiée. En effet, la **nouvelle salle de boxe** ouvrira prochainement

sur le site de l'École d'Etat-Major.

Ayant récupéré le volume qui accueillait le parking des bus militaires, nous venons de terminer ce nouvel équipement sportif de 500 m² comprenant des vestiaires hommes et femmes, un bureau et une grande salle d'évolution pour y installer différents rings.

Encore une fois, l'équipe du service bâtiment a travaillé avec l'association utilisatrice, le **Ring Olympique Compiégnois**, afin que l'ensemble de cet équipement réponde à tous les critères techniques et sportifs. Le coût de cette création est de 461 000 €, subventionnée par le Conseil Départemental de l'Oise et la Région des Hauts-de-France à hauteur de 200 000 €.

Nous allons pouvoir récupérer la salle jusqu'à présent dédiée au ROC au sein du gymnase Ferdinand Bac, pour d'autres associations. Si la Ville de Compiègne continue à investir, cela rentre également dans notre volonté de permettre aux entreprises et aux artisans de répondre à nos attentes et de favoriser le monde économique.

Seconde nouveauté au Printemps.

Dans le cadre de notre politique de transports et de mobilité, la Ville et l'Agglomération de la Région de Compiègne développent le service vélotic. Victime de son succès depuis plusieurs années, le parc de nos vélos bleus largement loués à la semaine ou au mois va s'agrandir. En effet, 30 nouveaux vélos seront mis en service début avril ainsi que **10 vélos à assistance électrique**.

Dans notre réflexion de trouver de nouveaux modes de déplacement, et vue la demande importante des utilisateurs, nous proposerons avec ces 10 bicyclettes une évolution de notre offre. Cette offre s'accroîtra en fonction des besoins.

Il nous reste encore à statuer en commission transports et mobilité pour notre prochain appel d'offres, d'ici un peu plus d'un an. Pour nos transports urbains gratuits, il sera proposé aux habitants de l'Agglomération de la Région de Compiègne et aux Compiégnois des modes évolutifs de déplacement, et notamment domicile-travail, aidés financièrement par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise.

Le service à la population tant au niveau des associations que des usagers, prouve que notre engagement est toujours réel et en perpétuelle évolution.

Nicolas Leday
Adjoint au Maire
chargé des travaux, des bâtiments communaux et des transports

Cœur de ville



La ville de Compiègne, et plus exactement le cœur de l'agglomération, a été retenu par l'État dans le cadre de la revitalisation des villes moyennes. Cette démarche est une formidable opportunité pour le commerce compiégnais.

En effet, les projets que nous avons inscrits dans ce dossier et que nous avons déposés auprès de l'État, sont tous favorables aux commerces du centre de notre agglomération. Que ce soit la requalification **du quartier de l'ancienne « École d'état major », le quartier de la gare à cheval sur les communes de Margny et Compiègne ou celui de la « Prairie » à Margny et Venette**, ces projets vont attirer de nouveaux habitants et le retour d'activités tertiaires, médicales et de services. Sachant que la demande actuelle des consommateurs s'oriente plutôt vers les achats et les services de proximité, il est donc évident que le commerce du centre de l'agglomération en bénéficiera.

C'est aussi **une extension de nos zones piétonnes** qui est à l'étude. Nous avons pu constater cette automne avec la fermeture de la rue des Pâtisseries à la demande des commerçants, que cette

expérience était concluante. Elle sera reconduite au printemps de cette année. Les rues de Pierrefonds et de Paris (secteur de l'église St-Antoine et de la rue des Capucins) pourraient être envisagées en semi-piétonnisation comme la rue St-Corneille.

Le projet de **la place du Change** fait partie de ce dossier. Il a pour but de créer un lieu de vie, de rencontre et de convivialité. Nous avons dès à présent des demandes de terrasses émanant des divers exploitants de cette zone, ce qui permettra aussi d'accueillir de nombreuses animations.

Un volet non négligeable de ce dossier et favorable pour le commerce, c'est celui du **tourisme**. La ville de Compiègne possède de nombreux atouts, son patrimoine historique, sa forêt, sa rivière, tout cela peut être mis en valeur et de ce fait bénéficier au commerce local.

Parallèlement à ce dossier, il sera mis en place **de nouvelles aides**, pouvant ainsi aider à l'amélioration des commerces, à l'animation commerciale et à la communication, tout cela en étroite collaboration avec les diverses associations des commerçants compiégnais.

Philippe Trinchez
Conseiller municipal délégué
au commerce et à l'artisanat

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Les gilets jaunes et les politiques de demain

Les signes d'une détresse des citoyens étaient annoncés depuis longtemps.

Comment un pouvoir peut-il être aussi sourd et mesurer si faiblement l'ampleur des sentiments d'injustice que vivent tant de personnes qui n'arrivent pas à boucler leur fin de mois ?

L'entêtement et le cynisme ne sont pas les attitudes qu'il convient en de pareilles circonstances.

Il est inutile de faire beaucoup d'efforts pour se rendre compte à quel point ces Français font preuve de sincérité lorsqu'ils expriment leur sentiment de "ras-le-bol".

Soyons honnêtes : autour des gilets jaunes, on retrouve le meilleur comme le pire. On y compte de très nombreux citoyens apolitiques et modérés, mais aussi quelques individus qui dissimulent la réalité de leurs opinions parfois hasardeuses ou anti républicaines. Il n'en demeure pas moins qu'en dépit de toutes les récupérations politiciennes d'ici et là, il est évident que le dénominateur commun des gilets jaunes est sans doute la volonté de tous ces citoyens de stopper l'injustice fiscale.

Evidemment, toute violence doit être proscrite.

La justice doit être au cœur des politiques publiques. Il est nécessaire de proposer des mesures radicales pour augmenter le pouvoir d'achat des français et créer de nouvelles dynamiques économiques.

Osons espérer que l'ensemble des acteurs politiques saura faire preuve d'humilité et retrouver le sens des réalités.

Osons espérer que cet épisode, sans doute historique dans notre pays, parviendra non pas à éloigner les citoyens de la République, mais au contraire à leur donner envie de réinvestir le terrain de la politique et au final de la démocratie.

Le « grand débat » doit ainsi être l'occasion d'un réel changement de politiques sociales et fiscales permettant de mettre à l'honneur la justice et la solidarité.

Richard Valente, Solange Dumay, Dilvin Yuksel - Conseillers municipaux PS Social-Écologie

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Le salut par le Rassemblement

Définitivement, la rupture entre les Français et le gouvernement est consommée, nourrie de mesures impopulaires, du refus d'agir sur les fondamentaux comme l'immigration ou le pouvoir d'achat.

Le pseudo débat national, voué à l'unique mise en scène de la communication du Président ne fait pas illusion. Il est devenu impératif de proposer aux Français une alternative politique réaliste, à l'écoute, centrée sur leurs attentes.

Le paysage politique Français est durablement recomposé. Le clivage gauche-droite est devenu obsolète. Ne subsistent comme alternatives, en France comme dans le reste de l'Europe, que deux offres : Le souverainisme, axé sur la défense des Peuples, le retour aux fondamentaux de patriotisme économique, de justice, d'éducation ; ou le mondialisme, basé sur le libre-échange et la concurrence déloyale, l'immigration incontrôlée.

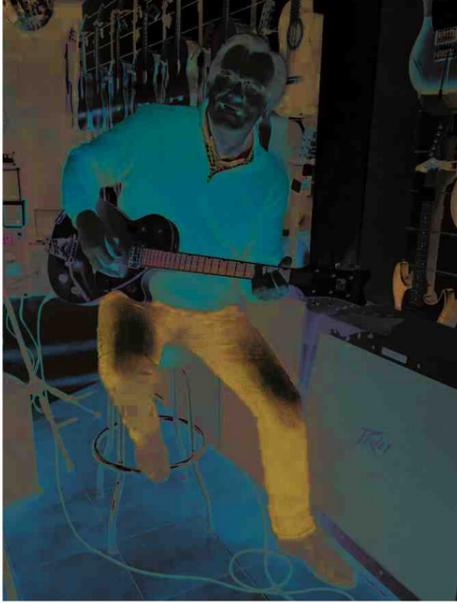
La droite et la gauche ne sont plus. Elles se sont diluées dans le macronisme

hors-sol ou se sont sabordées faute de propositions pérennes et sincères.

Le Rassemblement National s'impose définitivement comme le seul mouvement en adéquation avec les inquiétudes des Français. Le seul à porter un projet réaliste, applicable, et capable de réformer l'Union Européenne de l'intérieur, en partenariat avec de nombreux pays, tels l'Italie, la Hongrie ou l'Autriche. Déjà, de nombreuses personnalités nous rejoignent, comme Thierry Mariani, Jean-Paul Garraud ou l'éminent économiste Hervé Juvin. D'autres suivront, de tous horizons, car notre idéal s'incarne en dehors des clivages, dans une vision moderne des spécificités de notre société et des urgences souhaitées par nos compatriotes, dans le plus strict respect de la définition de la politique : pour le Peuple.

Jean Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Rassemblement National

DISPARITIONS



Amoureux de musique, Eric Winnebroot a su faire partager sa passion en permettant à des artistes accomplis mais aussi à de jeunes talents en devenant de s'exprimer au Ziquodrome, salle de musique qui portera désormais son nom.

Eric Winnebroot nous a quittés

Figure bien connue des Compiégnois, Eric Winnebroot a œuvré aux côtés de Philippe Marini dès 1994 comme Pré-

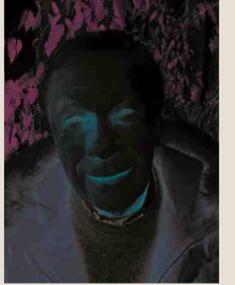
sident du Comité des Fêtes de la Ville de Compiègne puis en tant que Conseiller municipal de 2008 à 2014. On lui doit l'organisation de nombreuses manifestations, de festivals et de concerts. À l'invitation d'Eric Winnebroot, Serge Lama, Alain Souchon, Pascal Obispo, Indochine et Jean-Louis Aubert notamment ont fait vibrer la ville de Compiègne.

Musicien de talent, batteur de rock, commerçant à la tête des magasins Tempo Musique puis Compiègne Musique, membre actif au sein de plusieurs associations (Jeune Chambre Economique de Compiègne, Association Objectifs Jeunes de Compiègne,...) et très impliqué dans la vie locale, Eric Winnebroot était aussi à la tête de l'association « Les Notes Bleues » et le génial programmeur des concerts du Ziquodrome, cette salle compiégnaise à laquelle il avait su donner une âme à la fois jazzy et Rock'n roll en y organisant des concerts et des événements de qualité.

C'est avec beaucoup d'émotion et une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de celui qui était surnommé le « Monsieur musique » de la cité impériale. Eric Winnebroot nous a quittés après un long et courageux combat contre la maladie. ■

Adieu Docteur !

Il est parti modestement à plus de 90 ans, après avoir mené une vie professionnelle irréprochable, en tant que médecin généraliste à Ribécourt. Passionné des missions humanitaires au bout du monde, esprit toujours curieux, le Docteur Guy Monpetit avait acquis des connaissances théoriques et pratiques remarquables dans le domaine si sensible et si difficile de la lutte contre la drogue.



Dès sa retraite prise, installé à Compiègne, et pendant 20 ans, il n'a cessé de se mettre à la disposition des plus fragiles, c'est-à-dire nos jeunes menacés par les trafics et la consommation de substances qui dissolvent leur personnalité et peuvent les faire complètement sombrer.

Guy Monpetit, en tant que délégué du Procureur de la République et chargé de suivre l'ensemble des injonctions thérapeutiques décidées par le Tribunal, aimait surtout l'action de terrain. Il n'hésitait pas, avec sa vieille parka, à aller au-devant des groupes de jeunes, parfois endurcis, dans les quartiers que l'on considère comme "difficiles". Il leur parlait très directement et leur disait : "Tu sais ce que tu consommes ? Je vais simplement t'expliquer les effets que cela produit. Ensuite tu décideras parce que tu es libre". C'était en substance son langage, un langage de vérité, sans concession. Il avait l'art et la manière de le dire, et jamais aucun acte de violence n'a été pratiqué à l'égard de cet homme âgé et fragile, il était respecté de tous.

C'est le souvenir que je veux garder de cet homme de bien, l'un des meilleurs que j'ai connus au cours de cette déjà longue vie de maire.

Philippe Marini

COMMERCES

Les commerçants et la Ville de Compiègne vous offrent du stationnement

En centre-ville de Compiègne et pendant les soldes de ce début d'année, 80 commerçants de l'association « Compiègne, les Vitrines de Votre Ville » et la Ville de Compiègne ont décidé d'offrir 8 000 tickets de stationnement d'une valeur de 1 euro, valables dans les parkings Indigo (Marché, Solferino, Oise, Centre, Capucins, Saint-Jacques, Gare). Une bonne occasion de venir faire ses courses en ville ! ■

URBANISME

Logements divisés : des règles à respecter !

Vous divisez ou aménagez votre maison, votre appartement en plusieurs logements ou chambres, vous proposez votre habitation à la co-location, certaines règles doivent être respectées.

Le Code de l'Urbanisme ne prévoit aucune démarche particulière pour les biens existants, dès lors qu'il n'y a pas de création de surface, de travaux sur la structure, sur les façades et toitures, ni de changement de destination.

Si aucune demande d'autorisation d'urbanisme n'est donc requise quand vous divisez votre habitation en plusieurs logements, vous devez cependant respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Compiègne.

• **Règle générale :** Pour toute création de logements collectifs faisant suite à division ou à un aménagement, il convient de prévoir :

- une place de stationnement par logement inférieur à 40m² de surface de plancher,
 - 2 places de stationnement par logement pour une surface de plancher comprise entre 40 et 120m²,
 - 3 places par logement au-delà de 120m², et une place supplémentaire par tranche de 5 logements.
- Il est également exigé la réalisation d'une aire de stationnement pour les véhicules 2 roues.

• **Logements ayant un statut spécifique :** Les logements proposés à la co-location doivent répondre aux mêmes normes que les résidences « jeunes » ou « étudiants ». Dès lors que le projet porte sur 3 chambres ou 3 logements, le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Compiègne établit d'une part, que cela doit être géré par une structure professionnelle spécialisée et habilitée à cet effet, avec une offre de services communs : gardiennage, entretien des locaux communs, ménage, et d'autre part, qu'il y a lieu de prévoir 2 places de stationnement par tranche de 3 chambres ou 3 logements. Un local 2 roues de capacité suffisante est également à prévoir.

En cas d'impossibilité technique ou architecturale de réaliser les places de stationnement sur la parcelle, la collectivité peut obliger le propriétaire à obtenir une concession de places de stationnement dans un parc privé ou public ou à aménager les surfaces de stationnement sur un autre terrain dans un rayon de 300 mètres. Si les règles du Plan Local d'Urbanisme ne sont pas respectées, un procès-verbal sera dressé et transmis au Procureur de la République. Celui-ci décidera de la suite à donner à cette infraction. ■

NOUVEAUX COMMERCES



Ame sœur, Prêt-à-porter, 15 rue des Lombards.



Cyrillus, Vêtements et accessoires, 8 rue des Bonnetiers.



Concepto Latino, Restaurant et bar à tapas, 23 place du Change.



Leningrad, Épicerie russe et arménienne, 42 rue Jeanne d'Arc.



Love "Glamourez-vous", Boutique de lingerie et accessoires, 7 rue des Boucheries.



La Conserverie Gourmet, Spécialités portugaises, 7 rue de l'Etoile.



Forme et Bien-être, Remise en forme, 9 place du Change.



L'Univers créatif, Objets cadeaux à personnaliser, 11 rue de Bouvines.

VIE PRATIQUE

Distribution des sacs de collecte



La distribution des sacs de collecte (jaunes, blancs et biodégradables) auprès des particuliers, en habitat pavillonnaire, a lieu une fois par an. Celle-ci démarrera le lundi 25 février et se poursuivra en mars. En cas d'absence, un premier avis de passage sera déposé dans votre boîte aux

lettres pour vous informer d'un autre jour de passage des distributeurs. Au 2^e passage, si vous n'êtes toujours pas présent, vous serez alors invité à vous rendre à l'une des adresses indiquées derrière le second avis de passage qui sera déposé dans votre boîte aux lettres. Un justificatif de domicile vous sera alors demandé, en plus de l'avis de passage.

Renseignements :
Messageurs du tri > 03 44 40 76 33
messengeresdutri@agglo-compiegne.fr ■

Déchets verts, la collecte redémarre en mars

Pour le centre-ville et les zones 1 et 2, la collecte des déchets verts recommencera le lundi 25 mars au soir ; il conviendra de sortir les sacs biodégradables à partir de 19h00 (pour le centre-ville) et de 19h30 (pour les zones 1 et 2).

Pour le quartier du Petit Margny, la collecte reprendra le lundi 25 mars au matin. Les sacs biodégradables devront être sortis la veille à partir de 20h00.



Une question ? Un doute ?
Les messageurs du tri de l'ARC vous aident à faire le bon geste.
Renseignements au 03 44 40 76 33.

Informations complémentaires concernant les déchetteries au numéro vert : 0800 60 20 02. ■

Neige, verglas : les obligations des riverains

Par temps de neige ou de verglas, les riverains sont tenus de nettoyer et de prendre toutes les dispositions nécessaires (casser la glace, balayer la neige,...) pour assurer une circulation sans risque des piétons sur les trottoirs bordant leurs maisons, immeubles, magasins, cours et jardins. A Compiègne, cette obligation est fixée par arrêté municipal.

Par temps de gel, il est également interdit de laisser couler de l'eau sur la voie publique. ■

CENTRES DE LOISIRS

Du lundi 8 avril au vendredi 19 avril, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans.

- **Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) :**
école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- **Centre Hersan (6/16 ans) :**
école Hersan, 3 rue Martel
- **Centre Pompidou (3/5 ans) :**
école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- **Centre Pompidou (6/16 ans) :**
école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- **Centre Hammel (3/5 ans) :**
école maternelle André Hammel, Rond-Point de la Victoire
- **Centre Hammel (6/16 ans) :**
école élémentaire André Hammel, Rond-Point de la Victoire

Les enfants y sont accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

➔ Inscriptions du lundi 11 mars au vendredi 22 mars

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux centres de loisirs durant les vacances de printemps, une inscription est obligatoire sur le portail famille ou en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251).

Il vous est dorénavant demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription. Ce prépaiement peut se faire directement en ligne par le biais du portail famille si vous disposez déjà d'un compte, ou par chèques, espèces et titres CESU en vous rendant au service de la Vie scolaire durant les dates indiquées précédemment.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire.

Renseignements au 03 44 40 72 85 ■

Information

La Ville de Compiègne recrute des animateurs et directeurs pour les centres de loisirs des mois de juillet et août ainsi que des animateurs pour Compiègne Plage. Les dossiers sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la ville de Compiègne.

➔ Dépôt des dossiers entre le 4 mars et le 26 avril 2019.

LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous avant le 31 mars !

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au prochain scrutin, inscrivez-vous avant le 31 mars 2019 !

➔ Où s'inscrire ?

- En mairie de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville
- Par courrier : adresser les documents à : Ville de Compiègne, Service Elections/Règlementation, place de l'Hôtel de Ville, 60200 Compiègne
- Sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

➔ Pièces à fournir :

- Formulaire CERFA pré-rempli, téléchargeable sur le site Internet de la Ville

de Compiègne, onglet Service public : www.compiegne.fr

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport prouvant votre nationalité française
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom.

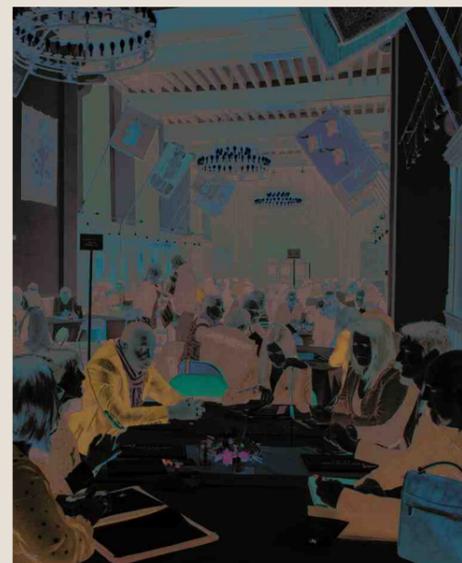
➔ Vous avez 18 ans dans l'année :

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office, à condition qu'ils aient procédé à leur recensement militaire en mairie. Ils peuvent se rapprocher de la mairie pour toute vérification. ■

➔ Partageons le CV

Jeudi 7 mars aux salles Saint-Nicolas

45 entreprises et près de 150 demandeurs d'emploi sont attendus pour cette 4^e édition de l'opération « Partageons le CV ». Cette soirée, portée par le service Politique de la Ville, avec le concours financier de l'Etat, a pour but de mettre en relation les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi qui résident en quartiers prioritaires de la Ville de Compiègne. Les demandeurs d'emploi, selon les profils recherchés par les entreprises présentes, ont été convoqués et préparés par Pôle Emploi.



Sont également partenaires de l'opération : Cap emploi, l'APEC, Proche emploi, la Mission locale et le BIJ. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes :
 mercredi 13 mars de 14h à 19h et
 samedi 23 mars de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2, 3 et 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.
 Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

- **Pharmacies de garde : 3237**
- **Smur : 15**

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand. ■

FESTIVAL DES FORÊTS

Musique et patrimoine dans le Nord de la France Au temps de la Renaissance

En prélude au Festival des Forêts, qui aura lieu du 21 juin au 17 juillet, 450 enfants de 10 établissements scolaires et spécialisés du Compiégnois découvriront l'héritage de la Renaissance.

Le thème de ce projet pédagogique s'inscrit dans celui choisi pour le Festival des Forêts 2019 « Made in Compiègne », valorisant la région à travers les œuvres musicales qu'elle a inspirées. Le Nord de la France fut en effet, à la Renaissance, le berceau de l'Ecole franco-flamande représentée par de grands compositeurs comme Eugène du Caurroy, Claudin Sermizy, Clément Janequin.

Il permettra d'aborder, à travers la découverte de la musique, la pratique de la danse et l'éveil à l'architecture, une période de l'histoire porteuse de renouveau et d'innovations encore mesurables aujourd'hui. Les enfants apprendront ainsi l'art du bal avec la Compagnie Maître Guillaume, découvriront avec l'Ensemble Clément Janequin les répertoires des chansons sacrées et profanes, les instruments anciens et voyageront dans le temps à la recherche du Compiègne

Renaissance dont le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, l'église Saint-Jacques, l'église Saint-Antoine et la Vieille Cassine sont les témoignages aujourd'hui.

Les enfants seront ainsi préparés au concert pédagogique final et deviendront à leur tour acteurs, aux côtés des artistes de l'Ensemble Clément Janequin, avant de participer, avec leurs parents, au concert baptisé les Plaisirs du palais, qui sera donné le 3 juillet, dans le parc du château du Plessis-Brion. ■



Depuis 1996, le Festival, initié et présidé par Bruno Ory-Lavollée, met en place et accompagne des projets de création et de découvertes musicales tout au long de l'année avec les établissements scolaires. Depuis quinze ans, il a étendu son champ d'action en s'adressant également à un public fragilisé. Ainsi de sa mission d'accessibilité à la musique pour tous est née une nouvelle ambition qui consiste à permettre, autour de la musique et grâce à elle, la rencontre d'enfants handicapés ou fragilisés avec des enfants scolarisés. Cela se fait grâce à la mise en place de binômes de différentes classes d'élèves qui se rencontrent plusieurs fois tout au long du projet, avec au programme :

- ➔ Un atelier « Musique au temps de la renaissance » animé par **Isabelle Guérin**, musicienne et enseignante ;
- ➔ Un atelier « Bal renaissance » avec **la Compagnie Maître Guillaume**, spécialiste des danses de la Renaissance française ;
- ➔ Un atelier « Musique sacrée versus musique profane » avec **l'Ensemble Clément Janequin** ;
- ➔ Un atelier « Immersion dans le Compiègne renaissance », avec **Guillaume Roignant et Blandine Guenot** ;
- ➔ Des concerts pédagogiques sur le thème du Bestiaire, le 28 mai 2019 aux salles Saint-Nicolas avec **l'Ensemble Clément Janequin**.

Ce projet est soutenu par : EDF, Picardie Habitat, Teaminside, le Conseil départemental de l'Oise, la Ville de Compiègne et l'Inspection académique.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MOBALPA

DU 7 AU 30 MARS

TVA OFFERTE*

* Voir les conditions en magasin



CUISINES RUGGERI

ZAC de Jaux-Venette

Tél. 03 44 83 62 62

antik garden

L'événementiel artistique
pour toutes vos cérémonies



LOCATION de tables et chaises anciennes, parasols, objets décoratifs
pour mariage, baptême ...

Contact : Bruno DE JOB - ☎ : 06 18 75 08 45

HTTPS : // sites.google.com/site/antikgarden60

Notaires
de France
Immo **Interactif**

BERNARD

notaires
compiègne

03 44 207 200



COMPIEGNE

Dans résidence sécurisée avec ascenseur, T4 de 78m² au dernier étage, offrant : entrée avec placards, cuisine équip, séjour avec loggia, salon, WC, SDD et 2 chambres. Habitable de suite. Pk dans garage couvert.
Honoraires 5,67% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 120 000 € hors honos) / Frais d'acte en plus : 10 200 €.

DPE : D

126 800 €



COMPIEGNE, les Jardins

Proche écoles et commerces, T4 de 85m² hab., en étage, avec asc., offrant entrée avec placards, cuisine équip et dinatoire, séjour et salon avec balcon, 2 chbres, WC et SDB. Rénovation récente et moderne, habitable de suite. Soumis au statut de la copropriété. 700 lots, charges annuelles : 1.900€
Honoraires 5,05% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 188 000 € hors honos) / Frais d'acte en plus : 14 900 €.

DPE : C

197 500 €

GESTION LOCATIVE :

■ MARGNY-LÈS-COMPIEGNE - Maison en briques rouges de 85m², mitoyenne comprenant au rez de chaussée : une entrée, un séjour, une cuisine, un dégagement, une salle de bains ; au premier étage : un couloir, une salle de bains, deux chambres et au deuxième étage : une chambre. Sous-sol, atelier, jardin clos. Loyer : 949 € (Taxe ordures ménagères régularisée chaque année) - Honos charge locataire : 467,50 € dont 127,50 € TTC pour état des lieux - D.G. : 949 €.

■ COMPIEGNE - Bel appartement de type 3, meublé de 55,67 m², proche Polyclinique Saint Côme, entièrement refait comprenant : un séjour, une cuisine, deux chambres une salle d'eau avec WC et une cave. Loyer CC : 679 € dont 70 € de provision sur charges - Honos charge locataire : 306,18 € dont 83,50 € TTC pour état des lieux - D.G. : 609 €.

Place du Château 4, rue des Minimes - 60200 Compiègne - <http://office-bernard.notaires.fr>

*Honoraires de négociation inclus, à la charge de l'acquéreur.